

Vient de paraître au CEE

Le Centre d'études de l'emploi vient de publier le numéro 129 de **Connaissance de l'emploi** : « La prime d'activité, rattrapée par la logique du RSA ».



Venue remplacer à la fois la prime pour l'emploi (PPE) et le RSA-activité, la prime d'activité, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, a été présentée comme une innovation en matière de lutte contre la pauvreté. Cependant, la nouveauté n'est qu'apparente.

D'un côté, la prime d'activité rompt avec la logique du soutien aux faibles revenus individuels du travail, qui sous-tendait la PPE. De l'autre, elle s'inscrit dans la continuité du RSA-activité, dont elle se distingue seulement par l'ajout à l'ancien revenu garanti d'un bonus individualisé. Comme le RSA-activité, la prime d'activité est une allocation différentielle qui prend en compte l'ensemble des revenus du foyer. Comme lui, elle participe d'une politique de lutte contre la pauvreté fondée sur le besoin et sur l'incitation au travail.

Cette prime conduira-t-elle à une diminution sensible du taux de pauvreté, là où le RSA-activité, affecté d'un important taux de non-recours, a échoué ? À conditions égales, le seul levier disponible pour augmenter le recours à la prestation serait que les jeunes actifs, désormais éligibles dès 18 ans sous certaines conditions, en fassent massivement la demande.

Connaissance de l'emploi, n° 129, avril 2016, Bernard Gomel, Dominique Méda, Evelyne Serverin.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/la-prime-dactivite-rattrapee-par-la-logique-du-rsa>

Prochain numéro :

« La transmission professionnelle : mettre à distance les idées reçues »